

Vendredi 15 janvier 2021

INFORMATION AUX MARSEILLAIS - VACCINATION

La Mairie de Marseille déploie la première phase pour la vaccination des Marseillais prioritaires et volontaires

Consciente que la vaccination est un élément clé pour permettre au pays de sortir de la crise sanitaire, économique et sociale provoquée par la pandémie de Covid-19, la Mairie de Marseille déploie la première phase de son plan municipal de vaccination dès lundi 18 janvier 2021.

Avec les services de la Ville, le Bataillon de marins-pompiers de Marseille, les services de santé de l'État, et l'AP-HM, la Ville de Marseille mobilise tous ses moyens pour répondre aux besoins des Marseillaises et des Marseillais de protéger leur santé.

Dès lundi, la Ville de Marseille ouvrira le premier centre de vaccination municipal COVID-19 au sein même de l'Hôtel de Ville. Il s'adresse dans un premier temps aux personnes âgées de plus de 75 ans et s'ajoute au centre du service de santé de la rue Astruc ouvert aux personnels de santé prioritaire. Ces centres répondront scrupuleusement aux recommandations des autorités de santé publique.

En complément, la Ville a aussi proposé à l'Agence Régionale de Santé et à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille tout le soutien logistique dont elle dispose et différents lieux dans la ville pour fournir un service de santé au plus proche des habitants.

La Ville de Marseille travaille d'ores et déjà sur un dispositif de vaccination plus large, et se tient prête quand le gouvernement étendra la stratégie vaccinale à davantage de publics.

Par ailleurs, dans le souci de rendre cette vaccination la plus accessible à ceux qui le souhaitent et notamment aux plus vulnérables, un dispositif mobile a été mis en place spécifiquement pour tous les résidents et personnes volontaires suivis par les structures municipales (résidences d'autonomie, CCAS, EHPAD). La Ville de Marseille prend en charge leur recensement et leur vaccination grâce à la mobilisation du Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM).

L'Agence Régionale de Santé est à nos côtés et nous accompagne en fournissant les vaccins, que les équipes du BMPM stockent et livreront chaque jour à nos structures.

Enfin, les campagnes de tests des eaux usées et de dépistages, indispensables, se poursuivent pour enrayer durablement la propagation du virus dans tous les quartiers ainsi que dans les crèches et les écoles.

Le Maire de Marseille, Benoît Payan, déclare « *Marseille est prête à agir de façon exceptionnelle pour la santé des Marseillaises et des Marseillais. Je souhaite que nous puissions sortir au plus vite de cette crise pour la santé de tous mais aussi pour préserver nos commerces, nos emplois, notre vie sociale et culturelle. Nous nous relevons les manches et nous demandons à l'État de faire de même et de fournir au plus vite les vaccins pour étendre cette campagne de vaccination au plus grand nombre. Tous ceux qui le souhaitent doivent pouvoir se faire vacciner dans les meilleurs délais.* »

Pour protéger les personnes les plus fragiles, la vaccination s'adresse en priorité aux publics suivants : les personnes âgées résidant en établissements, les personnes présentant des comorbidités, les personnes vulnérables, les personnels de santé âgés de plus de 50 ans ainsi que toutes les autres personnes âgées de plus de 75 ans.

- **Pour les personnes âgées de plus de 75 ans, la Mairie de Marseille ouvre ce lundi 18 janvier un premier centre de vaccination situé à l'Hôtel de Ville (sur rendez-vous et présentation d'une pièce d'identité et de la carte vitale).** Reçues par un médecin qui recueillera leur consentement dans les meilleures conditions de sécurité et d'accueil, ces personnes auront la possibilité de se reposer 15 minutes avant de rentrer tranquillement à leur domicile.
- Pour tous les résidents et personnes volontaires suivis par les structures municipales (**résidences d'autonomie, CCAS, EHPAD**), la Mairie de Marseille prend également **en charge leur recensement et leur vaccination grâce à la précieuse mobilisation du Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM)**.
- Par ailleurs, **en partenariat avec l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM), 6 centres de vaccination** seront également ouverts dès lundi 18 janvier 2021 afin d'accueillir les personnels soignants identifiés par l'AP-HM et l'Agence Régionale de Santé (ARS) : 2 à l'hôpital de la Timone, 1 à l'IHU-Méditerranée infection, 1 à l'hôpital de la Conception, **1 dans les hôpitaux Sud et 1 au sein des services de santé de la Ville de Marseille situés rue Astruc - 5e arrondissement** (liste et coordonnées des sites disponibles sur sante.fr).

Prise de rendez-vous :

- Par téléphone (0 800 009 110)
- Directement en ligne sur le site ***sante.fr***
- Ou sur les plateformes en ligne choisies par le Gouvernement : Doctolib, Keldoc et Maia.

**Toutes les informations pratiques
sur marseille.fr**